

Partenaires de l'événement









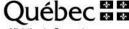












Ministère des Transports

· Société de l'assurance automobile

La Stratégie gouvernementale d'intervention durable en matière de sécurité routière 2011-2020 : le chantier Jeunes

Josée Bourdages, PhD

Responsable du pilotage du chantier Jeunes

Directrice des politiques et des relations interministérielles Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec

21 novembre 2012 Lyon, France

Plan de présentation

- 1. Les mesures actuelles au Québec en matière de sécurité routière pour les jeunes
- 2. Coup d'œil statistique chez les jeunes de moins de 25 ans
- 3. Origine, axes structurants et finalités de la Stratégie gouvernementale
- 4. Travaux du chantier Jeunes
- 5. Ne pas réinventer la roue…ce qu'on sait déjà en matière d'interventions…
- 6. Le paradigme orienteur : une approche multifactorielle
- 7. Exemples de critères de sélection des mesures de sensibilisation et formation
- 8. Les mesures proposées par le chantier Jeunes
- 9. Pistes d'amélioration du bilan routier chez les jeunes

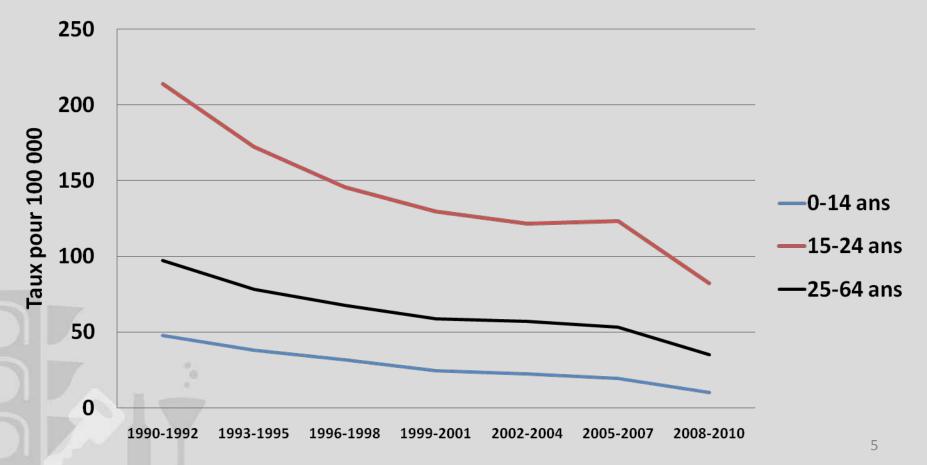
1. Mesures actuelles au Québec en matière de sécurité routière pour les jeunes

Depuis 2007, de grandes mesures structurantes ont été mises en place au Québec :

- 1. Resserrement des règles d'accès graduel à la conduite
- 2. Réintroduction des **cours de conduite obligatoires par des écoles** de conduite accréditées par la SAAQ:
 - Cours de conduite plus complet et amélioré pour l'acquisition de compétences liées à une conduite sécuritaire, coopérative et responsable.
- 1.Obligation du **Zéro alcool** pour les conducteurs de **21 ans et moins**
- 4. Sanctions plus sévères pour les **courses de rue** et le « car surfing ».

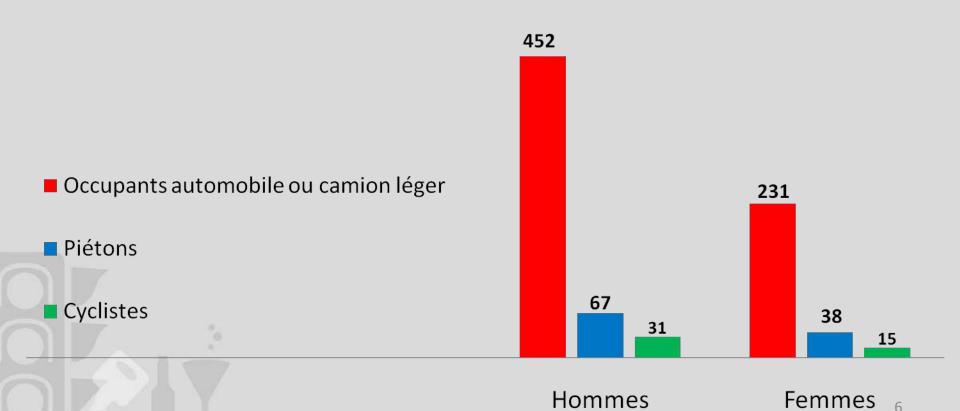
2. Coup d'œil statistique

Évolution du taux¹ annuel moyen de victimes décédées ou blessées gravement, selon le groupe d'âge, au Québec, période 1990-1992 à 2008-2010



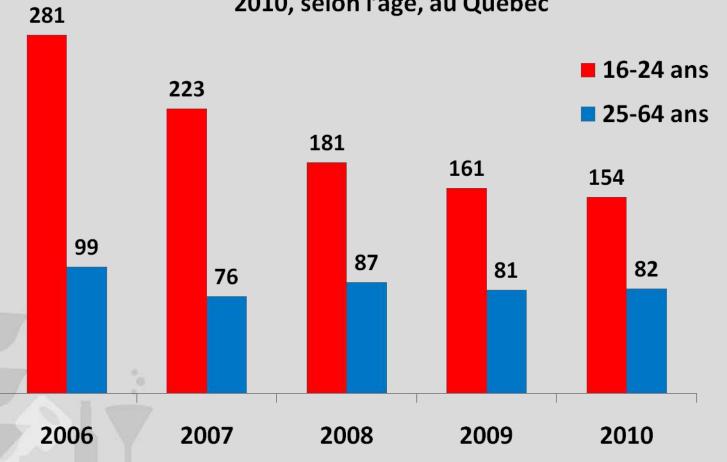
2. Coup d'œil statistique (suite)

Nombre annuel moyen de jeunes de moins de 25 ans décédés ou blessés gravement, selon la catégorie d'usagers, au Québec, pour la période 2008-2010



2. Coup d'œil statistique (suite)

Taux de conducteurs impliqués dans des accidents mortels ou avec blessés graves, pour 100 000 titulaires de permis, de 2006 à 2010, selon l'âge, au Québec



3. Origine, axes structurants et finalités de la Stratégie gouvernementale

Mai 2011:

Motion à **l'Assemblée nationale** du Québec demandée par le ministre des Transports de l'époque pour :

Souligner l'adhésion du Québec à la Décennie d'action pour la sécurité routière 2011-2020, proclamée par les Nations Unies en mars 2010

Parallèlement à cette motion:

 Un communiqué de presse annonçant la mise en œuvre de la Stratégie gouvernementale, pilotée par le ministère des Transport du Québec (MTQ)

3. Origine, axes structurants et finalités de la Stratégie gouvernementale (suite)

Six grands chantiers de travail, chacun sous la responsabilité d'un ministère :

- 1. Vitesse Ministère des Transports du Québec (MTQ)
- 2. Alcool, drogue, fatigue et distractions Ministère de la Sécurité publique
- 3. Jeunes Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport
- 4. Infrastructures MTQ
- 5. Partage de la route et mobilité MTQ
- 6. Coopération internationale MTQ

3. Origine, axes structurants et finalités de la Stratégie gouvernementale (suite)

Chaque chantier, composé de représentants de divers ministères et organismes dont :

- la Société de l'assurance automobile du Québec
- le ministère de la Sécurité publique
- le ministère de la Santé et des Services sociaux
- l'Institut national de santé publique du Québec
- ... plus de 15 ministères et organismes

Objectif commun : proposer des mesures nouvelles ou existantes à bonifier pour améliorer le bilan routier :

Plan d'action gouvernemental en sécurité routière (vision et orientations)

4. Travaux du chantier Jeunes

- Démarrage en octobre 2011 avec pour échéance octobre 2012.
- Tenue de 7 rencontres de travail.

Grandes étapes réalisées :

- Portrait statistique de la problématique chez les jeunes et de son évolution récente
- Inventaire des principales mesures de prévention ou d'intervention mises en œuvre auprès des jeunes au cours des dernières années
- Présentations d'experts :
 - ✓ La sécurité routière dans le contexte de l'approche École en santé (INSPQ)
 - ✓ Les jeunes et la sécurité routière : quelques résultats et pistes de réflexion (École de criminologie, U. de Montréal)

4. Travaux du chantier Jeunes (suite)

Grandes étapes réalisées (suite) :

- Analyse du portrait des mesures actuelles et discussions relatives aux forces, aux faiblesses et aux pistes à explorer
- Synthèse des recommandations de la Table québécoise de la sécurité routière (TQSR) et des coroners visant les jeunes et autres hypothèses de mesures issues des travaux du chantier (experts reçus et membres)
- Recension de la littérature scientifique
- Rencontre d'intégration avec les responsables des autres chantiers
- Identification d'un certain nombre de mesures potentielles
- Sélection préliminaire des mesures pour alimenter la rédaction du rapport du chantier

5. Ne pas réinventer la roue...
... ce qu'on sait déjà en matière d'interventions efficaces auprès des jeunes en contexte scolaire

Limites observées pour les interventions traditionnelles d'éducation pour la santé¹:

- Trop souvent axées sur la transmission des connaissances
- S'adressent à des individus et trop peu à leur environnement
- Interventions largement morcelées en autant d'actions qu'il existe de problématiques

Le modèle de transmission de connaissances¹:

 Se limite à l'acquisition de savoirs ponctuels et très peu de savoir-faire, de savoir-être et de savoir-agir sont développés

Sans minimiser l'importance des comportements :

Plusieurs travaux ont montré comment les contextes physique et social influençaient la santé et les comportements des individus

1 : Analyse des interventions de promotion de la santé et de prévention en contexte scolaire québécois : cohérence avec les meilleures pratiques selon l'approche École en santé (2009) www.inspg.gc.ca.

6. Le paradigme orienteur : une approche multifactorielle...

...ou quand comportement rime avec environnement...

Accidents de la route = problématique multifactorielle Solution = approche multifactorielle

Analyser les conduites individuelles dans une perspective environnementale globale :

- Par exemple, le jeune conducteur en fonction :
 - de son expérience de la conduite
 - de l'état de l'infrastructure routière
 - de l'influence des pairs et des médias sur sa conduite
 - des normes sociales prévalantes
 - •

Intervenir sur toutes les sphères:

- Par exemple sur :
- •l'individu lui-même pour développer ses compétences
- •les divers environnements (familial, communautaire, ...) pour les influencer

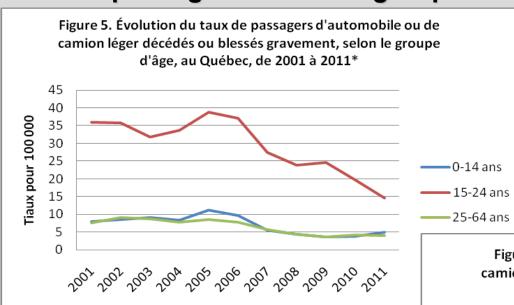
7. Exemples de critères de sélection des mesures (sensibilisation/formation)

Critères basés sur les **facteurs de succès** des mesures selon la littérature scientifique et sur les **recommandations** émises par les coroners et la Table québécoise de la sécurité routière (TQSR) :

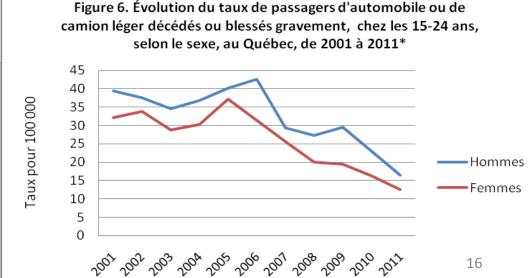
- **1.Diversité** des cibles (individu communauté véhicules- environnement routier)
- 2.Complémentarité (sensibilisation législation contrôle évaluation)
- 3.Fréquence (rappels)
- 4.Intensité (concentration vs éparpillement des interventions)
- 5.Intégration des moyens
- 6. Prise en compte du **stade de développement**, du degré d'expérience, du sexe et des autres caractéristiques des jeunes
- **7.Mise à contribution** du réseau **familial** et **social** (pairs, parents, autres personnes significatives...)

8. Mesures proposées par le chantier Jeunes

Jeunes passagers selon les groupes d'âge



Jeunes passagers selon le sexe



8. Mesures proposées par le chantier Jeunes : Jeunes passagers

1. Mesures de sensibilisation :

- 1.1 Susciter chez les jeunes le développement d'attitudes et de comportements à adopter, en tant que **passagers** :
 - pour mettre fin à un comportement à risque (vitesse, alcool-drogue, manœuvre dangereuse) de la part d'un jeune conducteur
 - en vue d'éviter de monter à bord d'un véhicule dont le conducteur est à risque
- 1.2 Intégrer le développement de ces attitudes et comportements dans le socle des compétences visées par l'approche École en santé déjà implantée dans plus de 1000 écoles primaires et secondaires du Québec

8. Mesures proposées par le chantier Jeunes : Jeunes passagers (suite)

1. Mesure de législation :

Évaluer la possibilité de légiférer, comme plusieurs autres provinces canadiennes, pour **limiter le nombre de jeunes passagers** transportés par un jeune conducteur apprenti ou en période de probation

1. Mesure de législation et de contrôle :

Considérer la faisabilité et les impacts potentiels d'une éventuelle augmentation du montant des amendes :

- pour les conducteurs de tous âges en fonction du nombre de passagers transportés
- pour certaines infractions au Code de la sécurité routière, telles que l'excès de vitesse, le non-respect du feu rouge et les manœuvres dangereuses

8. Mesures proposées par le chantier Jeunes : Responsabilités parentales (suite)

1. Mesure de sensibilisation :

Sensibiliser les parents des conducteurs venant d'obtenir leur permis à leur responsabilité d'encadrement de leur jeune:

 notamment en matière de règles d'utilisation des véhicules parentaux

Par exemple :

promouvoir auprès des parents la signature de contrats parentjeune balisant l'utilisation d'un véhicule parental

2. Mesure de législation :

Examiner la faisabilité d'élaborer un nouveau règlement établissant une part de responsabilité parentale pour :

• certains cas d'infraction d'un jeune conducteur au Code de la sécurité routière lors de l'utilisation d'un véhicule parental

8. Mesures proposées par le chantier Jeunes : Responsabilités parentales (suite)

3. Mesure de sensibilisation et recours aux nouvelles technologies :

Faire connaître davantage aux parents de jeunes conducteurs du Québec les appareils disponibles sur le marché permettant d'exercer un contrôle parental sur leur jeune lorsque ce dernier fait usage de la voiture d'un des parents.

À titre d'exemple, cette information pourrait être :

- disponible sur le site Internet de la SAAQ
- transmise aux parents par des moyens à déterminer.

9. Pistes d'amélioration du bilan routier chez les jeunes

Les jeunes sont moins sensibles aux messages de prévention que les adultes

Pour poursuivre dans la foulée des récentes améliorations observées au bilan routier, la littérature démontre que :

- les mesures de sensibilisation à elles seules ne suffisent pas :
 - ✓ ces mesures doivent être accompagnées de mesures de législation et de contrôle notamment sur la vitesse, l'alcool, l'accès graduel à la conduite...
- •la clientèle des jeunes se compose de sous-catégories dont l'une est formée de jeunes avec un cumul de risques :
 - ✓ alcool, vitesse, preneurs de risques...
 - ✓ même constat que pour d'autres habitudes de vie ou comportements liés à la santé

9. Pistes d'amélioration du bilan routier chez les jeunes (suite)

Les efforts doivent être maintenus et intensifiés, en particulier auprès des jeunes en :

•améliorant les mesures de sensibilisation et en élargissant leur portée :

- allant au-delà des mesures de sensibilisation :
 - ✓ en synergie avec des mesures de législation et de contrôle
 - ✓ en combinaison avec des mesures universelles et des mesures ciblées pour le noyau dur de jeunes plus à risque
- visant d'autres cibles que l'individu, par exemple :
 - ✓ équipement sécuritaire ou surveillance des véhicules
 - ✓ contrôles policiers et sanctions
 - ✓ contrôle parental
 - √ aménagement routier

√ ...

9. Pistes d'amélioration du bilan routier chez les jeunes (suite)

Parmi les conditions de succès actuelles à consolider :

- •le fort esprit de collaboration qui anime les intervenants concernés par le bilan routier au Québec
- •la mobilisation intersectorielle à l'échelle du Québec

...et je me permettrais même d'ajouter :

• la poursuite du partage des bonnes pratiques et des bons coups à l'échelle internationale et ce, pour le plus grand bénéfice des usagers de la route.

Merci!

Des questions?

